

LA SABLA DÉVOILE SES CONTOURS

Après la grande concertation, son analyse et sa présentation, le comité de pilotage a opéré des choix parmi les grandes orientations possibles. Passage en revue des axes forts du futur quartier.

Entre besoin et envie, la conception du futur quartier tâche de répondre à une multitude de questions, toutes imbriquées les unes avec les autres. Comment structurer un quartier idéal sur le site d'une friche industrielle ? Comment vivre mieux son quartier, sa ville, son époque ? Quelle sera la place de la voiture, de la nature, des services ? Quelle entrée de ville pour demain ? Comment reconstruire sans tout détruire ?

La municipalité a entendu ses habitants. La Sabla sera un quartier privilégiant la qualité de vie, les déplacements doux, l'accès aux services du quotidien et la réintégration de la nature en tant qu'élément structurant. Et cela commence maintenant. ●



Les toitures des habitations seront orientées et inclinées de façon à optimiser la production d'énergie solaire.

HABITER AUTREMENT

- L'habitat de ce futur quartier sera structuré autour d'îlots alternant habitations et jardins pour une **densité de construction mesurée et des hauteurs modérées**, sans rupture avec le tissu urbain existant, limitant par-là l'artificialisation des sols.
- L'habitat prendra la forme de **grandes maisons bioclimatiques de 8 ou 9 appartements**, groupées le plus souvent par deux. Leur gabarit s'inscrit dans les hauteurs des bâtiments les plus élevés de l'actuelle usine et dans un volume proche des autres bâtiments à proximité du site et du centre-ville.
- Les rez-de-chaussée seront réservés aux usages autres que l'habitation : hall d'entrée, stationnement des voitures, des vélos et des poussettes, bornes de recharges électriques... L'ouverture des rez-de-chaussée sur pilotis permettra d'éviter la ventilation artificielle et la création de stationnements extérieurs qui imperméabiliserait les sols.

LES MOBILITÉS ADAPTÉES

- Le réseau piéton sera très dense autour du complexe éducatif et des habitations pour en faire le mode de déplacement privilégié au sein du quartier.
 - Le réseau cyclable viendra compléter les aménagements existants en connectant le quartier avec les quartiers voisins.
 - Pour la voiture, l'accès aux quartiers se fera par la rue des Roitelets et la rue des Mésanges. L'accès au gymnase s'effectuera directement depuis cette dernière pour ne pas encombrer le quartier.
 - L'allée principale sera accessible aux transports en commun. Une réservation sera faite pour l'implantation d'un arrêt de bus à proximité des commerces et de la maison de santé afin de compléter l'offre de déplacements dans le secteur notamment pour les personnes âgées ou les personnes aux faibles ressources.
- L'autopartage résidentiel privé mettra des véhicules électriques à disposition des habitants qui pourront ainsi se passer de leur voiture sans pour autant renoncer totalement à ce mode de déplacement.**



PRÉSENTATION AUX HABITANTS

Tous les acteurs, du bureau d'études au service urbanisme en passant par les élus, se sont réunis le 29 septembre à l'Espace Monestié pour présenter le projet aux Plaisançoises et aux Plaisançois venus nombreux.





DES ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Sur ce thème-là également, la volonté politique coïncide avec le besoin des habitants. À la place de l'ancienne usine, **un complexe éducatif** intégrera une école maternelle, une école primaire, un centre de loisirs, un espace mutualisé de restauration scolaire et un gymnase.
- Adossée à cet équipement et en contact avec la future partie habitée du quartier, une ancienne halle de l'usine sera agrandie et transformée en **un espace polyvalent** qui pourra intégrer **un marché de produits frais de proximité, un espace de rencontre et d'échanges et des activités culturelles** (expositions, musiques, danses...). Ce tiers lieu répondra ainsi aux attentes diverses formulées par les habitants lors de la concertation. Il permettra notamment l'organisation d'animations et événements ponctuels.

✚ **Des commerces de proximité et un espace médical dans les rez-de-chaussée des habitations.**

CONSTRUIRE AUTREMENT

- Exprimée lors de la concertation, l'idée de ne pas tout détruire pour reconstruire est en adéquation avec la volonté de l'équipe municipale. Matériaux, espaces, bâtiments, concepts...
- **La Sabla réutilisera ce qui existe et qui peut être réemployé.** La réflexion sur ce point spécifique avancera au cours de la phase suivante. L'étude des bâtiments déterminera l'étendue des possibles selon les contraintes de dépollution, de désamiantage et de déconstruction.

QUELLE SUITE ?

La mise en œuvre opérationnelle du projet sera la prochaine étape. Elle permettra la réalisation des acquisitions foncières, la concertation spécifique pour le complexe éducatif et le concours d'architectes !

Retrouvez plus d'infos sur la page dédiée : www.plaisancedutouch.fr/actualites/la-sabla-retour-sur-la-restitution-du-projet